

MAIS QUE FAIT LE SEGEC?

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique organise de nombreux services à la disposition des établissements qu'il fédère. Présentation du **Service Gestion économique** par sa responsable, **Anne METHENS**.

"Le Service Gestion économique s'adresse à tous les niveaux d'enseignement, centres PMS et internats. En charge des questions relatives à la situation économique et financière des établissements, nos interlocuteurs principaux sont les Pouvoirs organisateurs (PO), directions d'écoles et économistes. Ces derniers peuvent s'adresser à nous notamment pour des questions de comptabilité et de fonctionnement des logiciels utilisés dans les établissements. Quant aux PO et directions, leurs questions portent davantage sur les obligations comptables et fiscales des ASBL, les implications financières et comp-

tables d'un projet de fusion, la capacité financière à se lancer dans un nouveau projet d'investissement... Il arrive aussi que des PO nous informent de difficultés financières. Nous analysons alors la situation et tentons de dégager des pistes de solution. Nous offrons donc aux PO un service d'assistance dans leur gestion, et cela en collaboration avec les services diocésains et d'autres services transversaux du SeGEC (SIEC et service juridique).

Un autre aspect de notre travail concerne les publications. Une bonne vingtaine d'outils sont disponibles sur le site Internet du SeGEC. Ceux-ci ont pour objectif d'aider les gestionnaires d'établissements dans leur pratique. Ainsi, nous avons par exemple élaboré un recueil reprenant les écritures comptables les plus fréquemment rencontrées dans les écoles. Ces outils sont complétés par une «foire aux questions» (réponses aux questions

les plus fréquemment posées).

Nous effectuons également des études de marché afin de trouver le fournisseur le plus attractif en matière de téléphonie, de service bancaire, de secrétariat social... Le but est de signer un accord-cadre pour faire bénéficier nos établissements scolaires des meilleurs tarifs. Par ailleurs, nous réalisons des études statistiques à partir des données fournies par les écoles, et notamment leurs décomptes finaux. Enfin, le service est également en charge de la formation des PO, directeurs et économistes concernant ces matières". **BG**

En savoir plus?
www.segec.be >
gestion économique

Anne METHENS:
anne.methens@segec.be
 tél. 02 256 70 26 - fax 02 256 70 27
Charlotte DELCROIX:
charlotte.delcroix@segec.be
 tél. 02 256 70 25 - fax 02 256 70 27



UN DÉPLIANT ET DES FORMATIONS POUR LES PO

Le Service Pouvoirs organisateurs du SeGEC a édité récemment un dépliant présentant le rôle et le mode de fonctionnement d'un PO. Intitulé "Des Pouvoirs organisateurs pour penser et organiser les écoles, les centres PMS, les internats", ce dépliant s'adresse à tout (futur) membre d'un PO. Il est téléchargeable sur le site du SeGEC (www.segec.be > **Pouvoirs organisateurs**), et des exemplaires peuvent être obtenus sur demande auprès de Carmen RUIZ (carmen.ruiz@segec.be).

Par ailleurs, les prochaines **formations gratuites** organisées par le Service PO se dérouleront le **27 mars** prochain à Liège, de 9h30 à 12h30. L'une s'intéressera à la **gestion du personnel sur fonds propres**, tandis que l'autre sera consacrée à l'**évaluation du travail du directeur stagiaire**.

Les inscriptions sont à rentrer au Service PO au moins 10 jours avant la formation (www.segec.be > **PO** > **formations 2009-2010**). **BG**

WWW.JARRETEQUANDJEVEUX.ORG



Comment parler des drogues à des enfants de 10-12 ans?

Suite à cette interrogation émanant régulièrement de parents et d'enseignants, **Infor-Drogues** a décidé de réaliser

un outil qui traite... des jeux vidéo. C'est par ce biais, en effet, que sont abordées des questions telles que la consommation abusive et la dépendance. Un roman écrit par **Nicolas ANCION**, *J'arrête quand je veux!*, raconte l'expérience de Théo en la matière.

Un site Internet propose des informations, des idées de discussion et des pistes pédagogiques à destination des parents et des enseignants. Quant aux enfants, ils sont invités à y poser toutes les questions qu'ils souhaitent au départ du roman, qui vient de sortir en librairie. **MNL**